

## Palestine: l'arnaque historique du plan de paix américain

PAR RENÉ BACKMANN  
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 9 AVRIL 2019



Une partie de la barrière de séparation effondrée, le 27 février 2019. © Reuters

« L'accord du siècle » annoncé par Donald Trump devait rompre avec le consensus diplomatique. Il va bien au-delà en niant la plupart des droits nationaux reconnus aux Palestiniens par la légalité internationale, et en mettant un terme au projet d'État palestinien avec Jérusalem comme capitale.

Le plan de paix américain pour la Palestine que la Maison Blanche prépare depuis plus de deux ans pourrait être révélé dans les prochains jours. Présenté par Donald Trump comme « l'accord du siècle », il risque fort d'être considéré demain par les historiens comme l'arnaque diplomatique du siècle. Ou au moins comme la tentative d'arnaque du siècle. Destiné en principe à résoudre le conflit entre Israël et les Palestiniens, vieux de plus de soixante-dix ans, il déboucherait en fait, s'il était appliqué et s'il est conforme aux éléments qui ont été communiqués à plusieurs pays de la région, sur la liquidation – sans solution – de la question de la Palestine, telle qu'elle est inscrite dans l'histoire et le droit international.

« Ce qui a été tenté auparavant a échoué. Je pense que nous avons des idées neuves, fraîches et différentes », a confié le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, lors d'une audition, le 27 mars, devant la Chambre des représentants. Invité à préciser ses propos, le secrétaire d'État a indiqué que le futur plan de paix américain « devrait rompre avec le consensus traditionnel sur les questions clés comme Jérusalem, les colonies ou les réfugiés ». Lorsqu'on se souvient que l'administration Trump

a déjà rompu, de manière spectaculaire, « avec le consensus traditionnel », c'est-à-dire avec la tradition diplomatique américaine et le consensus juridique international en reconnaissant unilatéralement, le 6 décembre 2017, Jérusalem comme capitale d'Israël, en y transférant cinq mois plus tard son ambassade, puis, en reconnaissant, il y a trois semaines la souveraineté israélienne sur le Golan, occupé comme la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est depuis 1967, on peut imaginer dans quelles directions les « idées neuves, fraîches et différentes » des collaborateurs de Donald Trump ont pu orienter le contenu de « l'accord du siècle ».



Donald Trump, Jared Kushner et Benjamin Netanyahu à la Maison Blanche, le 25 mars 2019. © Reuters

Comme on le sait, c'est Jared Kushner, gendre de Trump et magnat de l'immobilier comme son beau-père, qui pilote depuis deux ans ce projet en compagnie de Jason Greenblatt, conseiller spécial de Trump pour les relations internationales, et David Friedman, ambassadeur des États-Unis en Israël. Avocats d'affaires, Greenblatt et Friedman sont, comme Kushner, dépourvus de toute expérience diplomatique et de toute connaissance du Proche-Orient, en dehors d'Israël où ils sont financièrement engagés dans l'entreprise de colonisation.

Boycottés par le président palestinien Mahmoud Abbas, qui a rompu tout contact avec Washington depuis la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël, c'est en fait avec le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et ses collaborateurs qu'ils ont élaboré leur plan. Mais de nombreux dirigeants arabes, notamment le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, le roi de Jordanie Abdallah II, les souverains des royaumes ou émirats du Golfe et surtout le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane (MBS), ami personnel de Kushner, ont été consultés

et informés. Plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs directement concernés par les dispositions du plan, et pas seulement pour participer à son financement.

D'après les éléments que l'on peut désormais rassembler auprès de diverses sources diplomatiques, il est clair que, comme l'annonçait Mike Pompeo, le consensus traditionnel est rompu sur les questions clés comme Jérusalem, les colonies ou les réfugiés. Mais aussi sur les autres questions fondamentales que sont les frontières, et les garanties de sécurité. En fait, le « plan Kushner-Netanyahou » n'est pas fondé, comme les négociations précédentes, sur un échange de concessions territoriales, politiques, juridiques, stratégiques, mais sur une offre « à prendre ou à laisser » inspirée, de l'aveu même de Trump, des méthodes de négoce immobilier qui ont fait sa fortune et celle de son gendre.

En échange de la mobilisation d'un fonds d'aide de 25 milliards de dollars alimenté par les monarchies arabes, destiné à moderniser l'infrastructure, à assurer la formation professionnelle et à stimuler l'économie de leurs territoires, les Palestiniens sont invités à abandonner la majorité, sinon la totalité de leurs droits nationaux historiques tels qu'ils sont inscrits dans le droit international et dans les résolutions des Nations unies. Jared Kushner l'a révélé implicitement dans une interview accordée en juin 2018 au quotidien palestinien *Al Qods* : c'est au peuple palestinien et non à ses dirigeants qu'il entend s'adresser, c'est son adhésion et son soutien qu'il recherche en promettant aux Palestiniens, non un État indépendant, mais une économie prospère, et l'occasion d'améliorer leurs conditions de vie. « *Le monde, rappelle-t-il à Al Qods, traverse une révolution industrielle et technologique et les Palestiniens peuvent en bénéficier en faisant un bond pour rejoindre les leaders du nouvel âge industriel. Ils sont industriels, éduqués, voisins de la Silicon Valley du Moyen-Orient qu'est Israël. La prospérité d'Israël débordera rapidement sur les Palestiniens s'il y a la paix.* »

## Une enclave administrative à Jérusalem

Cette stratégie de la paix par l'économie et la réussite individuelle, qui alimente un rêve légitime de prospérité mais ignore délibérément les droits des Palestiniens en tant que nation, n'est pas nouvelle. Mais c'est la première fois qu'elle constitue l'offre majeure d'un plan de paix proposé aux Palestiniens. C'est aussi la première fois, depuis les accords d'Oslo de 1993, que les acquis des phases précédentes de la négociation, qui constituaient jusque-là le socle des discussions nouvelles, sont pour la plupart abandonnés.

Il en va ainsi de Jérusalem. Lors des négociations de Taba, en janvier 2001, la partie israélienne avait accepté que la ville devienne la capitale de deux pays : Jérusalem pour l'État d'Israël et Al Qods (le nom arabe de la ville) pour l'État de Palestine. Les Palestiniens, de leur côté, avaient insisté pour que Jérusalem-Est soit la capitale de leur futur État. La stratégie de colonisation et d'annexion de fait de Jérusalem-Est par Israël a progressivement détruit cette hypothèse de coexistence des deux capitales. Puis la reconnaissance unilatérale par Trump de la ville comme capitale d'Israël a enterré de fait l'acceptation par les deux parties du partage de souveraineté.

Ce choix diplomatique n'était conforme ni au droit international ni aux résolutions des Nations unies. Il a été contesté ou condamné par la majeure partie de la « communauté internationale », mais il est confirmé par les dispositions du plan de paix américain. Seule concession israélienne proposée par le document : la création à Jérusalem-Est d'une « enclave administrative » dans laquelle seraient rassemblés les services liés à la gestion de la population palestinienne. D'une utilité pratique discutable, cette « enclave » aurait pour principal mérite de démontrer que les dirigeants israéliens, eux aussi, ont su accepter les sacrifices et les efforts demandés aux deux parties. L'emplacement précis et le contenu exact de l'« enclave administrative » au sein de Jérusalem-Est ne sont pas clairs pour l'instant, mais cette création n'est pas censée héberger une représentation ou un organe politique palestinien

comme le Parlement dont la construction avait été entamée, puis abandonnée, il y a quelques années, à Abou Dis, un faubourg limitrophe de Jérusalem-Est.



L'effondrement d'une partie de la barrière de séparation après de lourdes pluies, le 27 février 2019. © Reuters

Les lieux saints musulmans de Jérusalem-Est, placés sous la tutelle de la Jordanie en vertu des accords d'armistice israélo-arabes de 1949, ne changeraient pas de statut, la liberté de circulation et de culte sur l'esplanade des Mosquées serait garantie. Les dirigeants arabes consultés auraient insisté sur ce point selon les confidences de Jared Kushner au quotidien palestinien. D'État palestinien en revanche, il n'est plus question. La seule entité envisagée est une sorte de bantoustan palestinien, sans souveraineté, ni unité territoriale, ni forces de sécurité.

Innovation majeure et explosive, le plan prévoirait aussi l'annexion à Israël d'une bonne partie de la Cisjordanie.

Emporté par le besoin de convaincre l'électorat des colons, qu'il jugeait capital pour sa réélection, Benjamin Netanyahu en a fait l'aveu prématuré dimanche en affirmant que s'il était élu, il annexerait immédiatement les blocs de colonies et ne retirerait aucune colonie juive isolée. Ce qui coïncide avec l'une des dispositions du plan américain selon laquelle Israël annexerait la « zone C » de la Cisjordanie.

Définie par les accords intérimaires d'Oslo, cette zone, qui couvre 60 % de la Cisjordanie, s'étend de la ligne d'armistice de 1949 (« ligne verte ») jusqu'au Jourdain, qui constitue la frontière avec la Jordanie. Sous contrôle sécuritaire et administratif israélien, elle abrite près de 200 000 Palestiniens et la quasi-totalité des quelque 500 000 colons israéliens de Cisjordanie. Elle contient, sous forme d'îlots territoriaux séparés,

la zone A (18 % du territoire) qui s'étend autour des principales agglomérations palestiniennes et la zone B (22 %) qui réunit les terres non construites.

Si cette disposition est confirmée, elle répondra exactement à une exigence des dirigeants israéliens qui répètent, depuis des années, que le contrôle de la vallée du Jourdain est indispensable à la sécurité d'Israël. Elle confirmera aussi que, comme l'avait annoncé Jared Kushner, le plan de paix de la Maison Blanche permettra enfin à Israël de définir clairement sa frontière orientale. Jusque-là incertaine, et liée théoriquement au tracé de la ligne verte, elle pourrait, si le plan est appliqué, suivre le cours du Jourdain. Dans cette configuration, le territoire dévolu à l'État palestinien se limiterait, au-delà du mur et de la barrière de séparation, à un archipel de cantons épars, représentant 40 % de la Cisjordanie, c'est-à-dire moins de 10 % de la Palestine mandataire. L'impossibilité matérielle d'y construire un État viable rejoindrait ici le refus croissant, chez les dirigeants – et dans une partie de la société israélienne –, de voir naître un État palestinien.

Même si l'annexion de tout ou partie de la Cisjordanie est aujourd'hui jugée inutile, voire nuisible à la sécurité d'Israël, par certains militaires comme les « Commandants pour la sécurité d'Israël », plus de 40% d'Israéliens s'y déclarent favorables, sous des formes diverses, 30 % hésitent et 28 % seulement y sont opposés. Ce sont donc moins des impératifs sécuritaires ou stratégiques régionaux que des considérations de politique intérieure israélienne qui ont guidé Jared Kushner lorsqu'il a inscrit ce projet dans son plan.

Parmi les autres dispositions explosives de ce document, figure aussi le destin des réfugiés. Selon les informations communiquées à certains pays arabes, le droit au retour, même sous forme symbolique, des quelque 5,2 millions de réfugiés palestiniens dispersés dans le monde arabe, n'est même plus mentionné dans l'accord proposé, bien qu'il figure explicitement dans la résolution 194 des Nations unies.

À Taba, en 2001, où la délégation israélienne avait refusé le « droit au retour », mais admis « le souhait de retour », les négociateurs des deux camps avaient envisagé, à titre symbolique, le retour sur quinze ans de 40 000 réfugiés dans le territoire de l'État de Palestine à créer.

Pour la majorité des réfugiés, qui n'auraient pas bénéficié de ces rapatriements exceptionnels, étaient prévus des programmes d'intégration dans les pays hôtes et/ou de transfert, sur une base volontaire, vers des pays tiers. Seules ces deux dernières options seraient aujourd'hui envisageables, à condition que les fonds mobilisés le permettent. Lorsqu'on connaît l'importance politique et humaine des réfugiés, « porteurs du pays natal », dans le mouvement national palestinien, lorsqu'on a en mémoire la place faite à leur destin dans les discussions, depuis Oslo, on imagine l'ampleur du renoncement auquel sont contraints par ce « plan de paix » les Palestiniens.

### La colère du vieux roi Salmane

À Ramallah, où le nouveau premier ministre palestinien Mohammed Chtayyeh n'est toujours pas parvenu à former son gouvernement, après un mois de consultations, les rumeurs alarmantes qui circulent sur « l'accord du siècle » s'ajoutent aux spéculations politiques, aux difficultés économiques et au discrédit qui frappe l'autorité pour alourdir le désarroi des Palestiniens, dont l'avenir a rarement été aussi sombre. « Une chose est certaine, dit un proche du président palestinien, si les Américains et les Israéliens croient qu'en le plaçant en face du fait accompli que constitue ce plan ils vont le faire céder et arracher son accord, ils se trompent. Il est vieux, malade, politiquement très affaibli, mais il ne veut pas mourir dans la peau d'un traître. Si un dirigeant palestinien doit approuver ce texte qui nie l'intégralité de nos droits nationaux, ce ne sera pas lui. »

Le caractère déséquilibré, ouvertement partial, de ce plan où les concessions des deux parties sont loin d'être équivalentes, explique en partie les nombreux ajournements de sa présentation. Réticents à participer à la mobilisation des 25 milliards de dollars destinés au financement d'un projet aussi contestable, nombre de

dirigeants arabes, même lorsqu'ils n'ont rien à refuser à Washington, redoutent les éruptions de colère qui pourraient se manifester, au sein de leur population, face à la publication d'un plan aussi ouvertement favorable à Israël. Et ils n'ont aucune envie que leurs concitoyens sachent qu'ils ont été associés à ce projet. Ils sont donc à l'origine de nombre de modifications du texte et de retards dans sa publication.

Le président égyptien al-Sissi, qui avait dans un premier temps manifesté un certain intérêt à la création d'une vaste zone industrielle dans le Sinaï, au voisinage de la bande de Gaza, que le plan Kushner entend séparer de la Cisjordanie et rapprocher de l'Égypte, semble aujourd'hui nettement moins enthousiaste. La perspective d'ajouter à ses problèmes domestiques la surveillance d'un territoire sous contrôle d'une organisation issue des Frères musulmans, et où s'activent aussi des partisans de l'Iran, pourrait compliquer ses relations avec Trump, qui vient de se montrer très généreux avec lui en matière de lutte antiterroriste.

En Jordanie, tout aussi dépendante de l'aide américaine, le roi, qui ne sous-estime pas l'écho déstabilisateur que pourrait avoir dans son royaume une explosion de colère en Palestine, semble tout aussi méfiant face aux intentions israéliennes sur la gestion des lieux saints musulmans que face aux ambitions saoudiennes. « Depuis quelques semaines, raconte un diplomate, chaque fois que le souverain s'exprime à la télévision, c'est en uniforme militaire, comme s'il voulait signifier à ses voisins qu'Amman n'est pas disposé à renoncer à son rôle à Jérusalem. »

Car, sous l'influence de MBS, le royaume wahhabite qui abrite les villes saintes de La Mecque et Médine, entendrait profiter de l'affaiblissement des Palestiniens et du soutien accordé au plan Kushner pour obtenir d'Israël une présence plus importante dans le troisième lieu saint de l'Islam. Alors que le prince héritier saoudien a été avec son mentor émirati Mohammed ben Zayed (MBZ) l'un des principaux soutiens arabes du plan Kushner, c'est peut-être cependant de Riyad que viendra dans la région la réticence la plus encombrante face au projet américain.

Très fâché que ses amis américains n'aient tenu aucun compte de l'initiative arabe de paix de 2002, qui prévoyait l'évacuation par Israël des territoires occupés depuis 1967 et la création dans ces territoires d'un État palestinien avec Jérusalem-Est pour capitale, le vieux roi Salmane, père de MBS, aurait du mal à admettre la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël et l'abandon du projet d'État palestinien, ce qu'il tiendrait pour une défaite historique des Arabes et des musulmans. Et il ne serait pas disposé à contribuer financièrement à ce désastre. Réticence qui pourrait être partagée par d'autres souverains si la révélation du plan américain provoquait des manifestations de colère populaire.

En d'autres termes, même si dans l'entourage de Netanyahou certains estiment que Trump sera capable d'imposer son plan de paix au moment de son choix, comme il l'a fait – sans susciter d'opposition crédible – pour la reconnaissance de Jérusalem comme capitale ou pour celle de l'annexion du Golan, la partie, cette fois, risque d'être plus difficile. Cela pourrait justifier un nouveau report de la publication du document jusqu'au 14 mai, par exemple. Date anniversaire de la proclamation par David Ben Gourion de l'indépendance de l'État d'Israël, en 1948.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.